

Citoyennete, Medias et Participation	العنوان:
مجلة دفاتر البحوث العلمية	المصدر:
المركز الجامعي مرسلي عبدالله بتيبازة	الناشر:
Zakaria, Akka	المؤلف الرئيسي:
ع4	المجلد/العدد:
نعم	محكمة:
2014	التاريخ الميلادي:
جوان	الشهر:
3 - 14	الصفحات:
644881	رقم MD:
بحوث ومقالات	نوع المحتوى:
HumanIndex	قواعد المعلومات:
المواطنة، المشاركة الاجتماعية، المواطنة والإعلام	مواضيع:
http://search.mandumah.com/Record/644881	رابط:

CITOYENNETE, MEDIAS ET PARTICIPATION

Akka Zakaria

Université de Msila

INTRODUCTION

C'est un lieu commun que de dire que la notion de citoyenneté - dans le cadre de l'état nation - recouvre un certain nombre d'aspects de la vie en société et qu'elle ne se limite donc pas à l'acception juridique à laquelle il est fait habituellement référence.

Par ailleurs, outre l'aspect culturel, social et culturel que l'on peut fort justement invoquer, il y'a, en démocratie, la dimension politique qui induit la participation de *l'opinion publique* dans le jeu démocratique mis en place par le système politique national.

En démocratie, la citoyenneté se revendique active et dynamique et prétend rendre compte de la participation du *citoyen* aux affaires de la cité à travers les enjeux/objets de la communication politique et sociale.

Dans cette optique, elle se définit certes en tant que statut mais surtout en tant *qu'agir* citoyen. La reconnaissance du statut de citoyen entraîne de facto la reconnaissance du droit/devoir de participation de celui-ci à l'entreprise de maintenance et d'enrichissement permanent de la citoyenneté et ce faisant de la démocratie. Il s'agit d'un phénomène qui comme l'ensemble des phénomènes sociaux est perméable aux changements et par conséquent à l'enrichissement..

Il apparait donc que l'action citoyenne est l'autre versant constitutif de la citoyenneté. Mais afin d'exercer son droit légitime d'intervention dans le débat politique et social, le citoyen revendique un *espace public* - des espaces - de discussion, lequel, à proprement parler, fait généralement défaut dans les pays en développement.

Face à cette carence constitutive patente en matière de feedback réglementé, peut-on postuler que les medias dans leur globalité peuvent prétendre à se constituer en solution de remplacement ?

DEMOCRATIE ET CITOYENNETE

Quand on parle de citoyenneté, on évoque inmanquablement la démocratie. Et la

démocratie suppose que le peuple, c'est à dire chaque citoyen, détient de droit une partie d'un bien commun que l'on nomme souveraineté nationale. Au nom de la citoyenneté, tout membre de la communauté nationale est astreint à respecter un certain nombre de devoirs mais jouit également d'un certain nombre de droits qui peuvent être de nature politique, sociale, civile, etc....

A ce titre le citoyen est appelé à exercer sa citoyenneté dans le cadre du système social et politique démocratique dont le degré de liberté sera évalué en fonction de la permissivité selon laquelle ce dernier assure le jeu démocratique. Parmi les différents aspects que renferme la citoyenneté, celui qui touche aux droits fondamentaux (liberté d'expression, égalité devant la justice, droit de propriété...) est celui qui traduit le mieux l'existence ou non dans les faits de la double articulation entre le statut de citoyen et l'action qui s'apparenterait à une attitude de type « *démarche citoyenne* » qui laisserait apparaître « *une volonté d'intégrer dans ses actes des considérations éthiques et des finalités ou des solidarités sociales plus affirmées.* » ¹

Ainsi, selon Jean-Jacques Rousseau, « Le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse. »

Si l'on considère que l'état -nation est « *le lieu privilégié de la participation et de l'autonomie politique et comme l'espace de la solidarité par excellence* » ' il y'a lieu d'intégrer la coprésence d'un sentiment national nourrit par l'histoire, la géographie, la culture, la langue, les solidarités locales, le vivre ensemble, etc....

En cela, la citoyenneté a une composante double : un état et un agir. Elle est un état car, de par son contenu, elle définit une identité collective qui affecte forcément l'ensemble des membres d'une même nation en la distinguant ainsi des autres identités.

D'un autre côté, elle est un agir dans la mesure où la démocratie représentative institue des mécanismes d'intervention de l'individu. Ce dernier exerce son droit d'intervention quand il vote pour élire ses représentants ou pour se prononcer de façon épisodique sur d'autres questions à caractère national..

Mais ce type d'action, distancié qu'il est dans le temps et dans l'espace, reste peu efficace dans le sens où il donne peu de prise au citoyen sur les affaires de la cité.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

En fait, la démocratie ne peut plus être que représentative. Avec la complexification moderne de la vie en société et le discrédit dont souffre la représentativité démocratique dans le monde, il ne suffit plus de faire appel à ces « *pilotes invisibles de l'action publique* »⁴ que sont les technocrates pour maintenir la société dans un état de fonctionnement acceptable, mais de songer plutôt à mettre en chantier des mécanismes de correction susceptibles d'en corriger les imperfections.

Les politiques ne peuvent plus s'élaborer en vase clos pour ou contre les administrés mais doivent par nécessité se faire avec leur concours si on recherche un minimum de garantie d'efficacité au niveau de l'application.

Et, on s'en doute, *l'agir* citoyen ne se limite pas à des rendez vous électoraux prédéfinis, loin s'en faut. Sinon la démocratie serait un slogan creux dépourvu de toute crédibilité.

Dans cette optique, le citoyen a le devoir et le droit d'intervenir en permanence dans le débat collectif et d'influer ainsi sur l'opinion publique et par ricochet sur les décisions qui seront prises par les pouvoirs publics. C'est pourquoi, il faut insister sur la façon selon laquelle les processus de préparation et de concertation, préalables à la prise de décision, ont été menés. La participation citoyenne est ainsi vue comme une « *école de la démocratie* » au sein de laquelle l'individu fait l'apprentissage du débat raisonné sur l'intérêt général et la chose publique »⁵

En conséquence, la participation citoyenne doit bénéficier de la considération qu'elle mérite car elle est un élément constitutif important dans la définition de la citoyenneté démocratique. Parmi ses effets positifs, on pourrait citer au bénéfice du citoyen la maîtrise de l'information et de la connaissance sur les enjeux en cours, l'encouragement à la participation publique et le renforcement du sens civique ainsi qu'une possible meilleure adhésion aux décisions prises.

La participation induit l'existence d'un citoyen producteur de sens et acteur de changement social et politique. Il se définit comme sujet (*acteur*) qui agit et interfère avec la sphère publique. A cette condition, les politiques publiques, par exemple, ne seraient que plus efficaces puisqu'elles seraient bâties sur le consentement réalisé

grâce à l'échange public de points de vue avec les usagers. ⁶

Les politiques participatives mises en chantier par les gouvernements démocratiques dans les pays avancés au cours de ces dernières années ont à leur actif une meilleure circulation de l'information, une évolution significative dans la transparence de l'action administrative ainsi qu'un renforcement des droits des usagers. Sans exagération, la participation citoyenne peut être considérée comme un cadre d'apprentissage à la démocratie et une pourvoyeuse de légitimité aux décisions de l'exécutif.

En encourageant les individus à exprimer leurs idées, on arrime d'une certaine façon les tribulations de leur quotidien à l'intérêt général et on les positionne en tant qu'acteurs doués de compétences et dignes d'écoute. Capables finalement de contribuer à changer la donne grâce à leur apport au débat contradictoire.

Mais pour ce faire les citoyens doivent disposer d'espaces publics de discussion où l'interpellation et la délibération sont permises. Il est question de démocratie délibérative dans le but consiste non pas à remplacer la démocratie représentative mais de la compléter. Il ne s'agit donc pas de redistribuer des pouvoirs mais d'informer, de communiquer et d'écouter de façon authentique. « *La citoyenneté passe ici par la prise de parole et la démocratie par la mise en transparence de l'action publique* »⁸

L'espace public « est un espace de médiation entre la société civile et l'état qui favorise, par le débat, l'émergence d'une opinion publique »⁹ C'est un lieu de débat libre, contradictoire et transparent. Lequel, à proprement parler, fait généralement défaut dans les pays de la sphère arabe.

Encadrer et orienter la parole populaire de façon aussi stricte que le font ces pays encore aujourd'hui s'apparente - dans sa version *Hard* - à la pratique de cette noblesse gouvernante qui à l'époque médiévale se contentait, selon Habermas, d'offrir au peuple « le spectacle du pouvoir » en représentation alors qu'en réalité les citoyens sont avides de débattre de l'exercice du pouvoir étatique. ¹⁰

Les évènements du printemps arabe l'ont révélé au grand jour en même temps qu'ils ont mis en lumière la capacité des medias sociaux à se constituer en espace

public de substitution particulièrement en temps de crise.

Paradoxalement, dans le contexte actuel mondial où l'acceptation de la notion d'espace public n'est plus la même que celle qui selon J. Habermas prévalait entre le 18^{ème} et 19^{ème} siècle, a savoir le débat de fond en face à face dans des lieux circonscrits sur le plan spatial, et particulièrement en raison de la suprématie dont jouissent les medias lourds tels que la télévision, l'espace public moderne semble être redevenu un « espace public de représentation » à l'instar de celui de l'époque médiévale pour cette raison que le système médiatique est livré à l'interventionnisme étatique et aux appétits commerciaux. Ainsi, comme l'affirme Peter Dahlgren, « dans le cas du journalisme télévisuel (en particulier), il est difficile de parler sérieusement d'un discours rationnel, au moment où la politique et l'information passent avec armes et bagages du côté d'une logique commerciale de création et de fidélisation des publics ». ¹¹

L'OMNIPRESENCE DES MEDIAS

La société contemporaine se caractérise par l'omniprésence des medias. Les individus, parce qu'ils y sont isolés et éloignés des centres de décision se trouvent dans une dépendance vis-à-vis des médias tant pour l'obtention d'informations relatives à la vie de tous les jours que pour celles qui commandent leur participation à la vie sociale.

La consommation d'information ayant en particulier trait à la politique - mais pas seulement - détermine l'intérêt du citoyen pour les enjeux de société et suscite son intervention dans la sphère publique. Une telle attitude définit « (...) un membre de la cité attentif à son environnement et aux événements du monde ». Un citoyen non informé est un citoyen inactif.

A ce titre, les moyens d'informations tous types confondus, ont un rôle de premier plan à jouer. De par leur diversité et la variété de leurs contenus, ils sont les plus indiqués pour fournir l'individu en matériau informatif riche et varié. Ils sont également, dans un monde moderne *surinformé* - pour ne pas dire désinformé - les mieux lotis pour *médiatiser* l'information grâce à l'analyse et aux recoupements qu'ils sont aptes à faire. Mais, de toute évidence, aussi bien l'activité du *médiateur* que celle du citoyen ont besoin d'un cadre de liberté et aussi de responsabilité qui fait défaut pour ce qui concerne les pays arabes et maghrébins.

Il existe par conséquent une menace qui pèse sur l'exercice de la compétence citoyenne dans le cas de l'inexistence d'une qualité et d'une diversité dans l'information offerte par les medias traditionnels et de la possibilité des individus d'en faire une «lecture» libre, régulière, diversifiée, et critique.

Ajoutons que l'écosystème informationnel se complexifie de façon exponentielle avec l'arrivée de l'Internet et des applications qui lui sont liées grâce au web 2.0. Ses nouvelles fonctionnalités permettent non seulement de recevoir une information plus riche, diversifiée et fiable jusqu'à un certain point, mais donnent également la possibilité à l'internaute d'être un diffuseur et même un producteur d'information.

Dans une société informationnelle en mutation technologique permanente, le citoyen développe de nouveaux usages selon une écologie des pratiques multi supports entre medias traditionnels et nouveaux medias. A ce titre, la fréquentation des medias ne se fait plus seulement pour glaner de l'information à partir de différentes sources dans le but d'en comparer le contenu et le traitement mais aussi pour transmettre, via le net, avis, réactions, points de vue, désaccord, encouragement... etc.

Et comme la communication est le credo de l'Internet aujourd'hui - on nous l'a assez assené -, le citoyen lambda ne se prive pas pour en faire usage pour s'exprimer dans tous les sens du terme jusqu'à l'excès. Une carte de l'évolution des usages indiquerait certainement un report conséquent des usages des medias traditionnels vers les medias virtuels - avec une exception remarquable pour la télévision - avec la variable « âge » comme facteur discriminant.

Les utilisateurs des nouveaux medias, au Maghreb en particulier, se recrutent majoritairement parmi les jeunes. Parmi les différentes franges d'âge, ce sont les plus réceptifs aux nouveautés, les plus avides de changements et les plus portés vers l'extériorisation.

Toutes ces raisons ajoutées au verrouillage du débat politique, au déficit de la représentation populaire, au discrédit dont souffrent les partis politiques - qui devraient normalement constituer des canaux de communication entre le pouvoir et les citoyens -, à la perversion de la liberté d'expression, à l'absence de véritables espaces publics de discussion et d'échange font que les citoyens se reportent en masse vers l'offre

multiforme d'internet à la recherche d'une alternative. Les forums, blogs, sites d'information et autres medias sociaux constituent autant de formules susceptibles de répondre à leurs attentes. C'est là qu'ils goutent à la liberté, au dépaysement et au défoulement réparateur, fut-il virtuel ... Un certain nombre de jeunes fuit sans doute une réalité oppressante à la recherche du divertissement. D'autres pistent l'information parce qu'ils ne la trouvent pas chez eux pour cause de rétention tout azimut et de rumeur permanente érigée en information. Enfin, ils y'a ceux - et ils sont de plus en plus nombreux - qui se retrouvent sur *ces espaces publics virtuels* dans lesquels ils communiquent, échangent, débattent, réagissent aux évènements de leur pays, partagent des craintes ou des inquiétudes citoyennes. C'est dans ces espaces virtuels mais non moins efficaces qu'ils font l'expérience de la citoyenneté et apprennent à défendre l'intérêt général. Qu'ils acquièrent en fait le pouvoir d'agir (*Empowerment*).

C'est là qu'ils font la démonstration que l'intérêt général n'est pas un monopole réservé mais se construit collectivement.

CONCLUSION

Le déséquilibre dans les termes de l'échange en matière de circulation de l'information et de la culture était déjà un souci pour la communauté internationale à la fin de la décennie 70 du siècle dernier. Aujourd'hui, le phénomène s'est accentué et a gagné en sophistication. Chose qui aurait dû normalement réveiller *le local* et entraîner une réaction de défense à *l'envahissement* des cultures et des identités.

Mais dans des sociétés - arabes en particulier, en l'occurrence - productrices d'entropie et consommatrices à l'excès de produits étrangers, cette fonction semble avoir été altérée durablement.

A l'heure de la mondialisation et de la convergence, le citoyen, dans nos pays, se trouve démuné en termes de moyens locaux permettant la gestion des risques. Et les dangers qui guettent la citoyenneté seraient imputables non pas seulement aux assauts des productions prêt à consommer médiatiques et culturelles étrangères qui envahissent nos marchés et nos écrans mais surtout à l'incapacité de nos moyens de défense à y faire obstacle.

A ce titre il revient aux pouvoirs publics de reconnaître les enjeux vitaux que

posent la qualité, la diversité et l'accessibilité de l'information pour la culture et l'exercice de la responsabilité citoyenne.

Certes les périls extérieurs ne sont pas à négliger, loin s'en faut. Mais il serait certainement plus salubre de faire un état des lieux de la situation interne afin d'y repérer les carences. Celles-ci - et il y'en a - sont constitutives non pas de la culture et de l'identité mais sont plutôt dues à la momification des systèmes politiques qui ne permettent pas l'exercice de la citoyenneté. Le reconnaître constitue un enjeu de citoyenneté. Un enjeu qui interpelle aussi bien les pouvoirs publics que le citoyen.

- 1)-Dominique Schnapper « *qu'est ce que la citoyenneté ?* », Gallimard, 2000
- 2)- Dominique Schnapper « *qu'est ce que la citoyenneté ?* », Gallimard, 2000
- 3)Will Kymlicka, « *Le mythe de la citoyenneté internationale* », In Critique internationale 2004/2 (n° 23)
- 4)- Lorrain D., 2004, « *Les pilotes invisibles de l'action publique. Le désarroi du politique ?* », in Lascombes P. et Le Galès P. (dir.), Gouverner par les instruments, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, p. 163-197.
- 5)- Marion Carrel, « *La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne* », in Informations sociales 2013/5 (n° 179)
- 6)- Jean-Marie Montel, « *Le carrefour des institutions : L'éducation à la citoyenneté* », *Projet* 2003/4 (n° 276)
- 7)- Idem
- 8)- Loïc Blondiaux, « *Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège* », *Mouvements* 2001/5 (n°18), La découverte.
- 9)- Eric Dacheux, « *Les trois dimensions de l'espace public* », in *Recherches en communication* N°28/2008
- 10)-Peter Dahlgren, extrait de l'introduction à l'ouvrage collectif, *Communicating Citizenship : journalism and the Public Sphere to the New Media Age*, édité par Peter Dahlgren et Colin Sparks, London, Routledge, 1991
- 11)-Idem *op cit*

12-) Fabien Granjon, Josiane Jouët et Thierry Vedel, « *Présentation* », Réseaux 2011/6 (n°170)

BIBLIOGRAPHIE

G. Loiseau, « La démocratie électronique française : au-delà des parangons de vertu », Hermès, 26-27, 2000

L. Blondiaux et S. Leveque, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le xxe arrondissement de Paris », in C. Neveu (dir.), Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale, L'Harmattan, 1999

B. Manin, « Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie générale de la délibération politique », Le Débat, 33, 1985

J. Elster, « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », Revue française de sciences politiques, 44, 1994 ; J. Elster, « Introduction », in J. Elster, Deliberative Democracy, Cambridge University Press, 1999

L. Blondiaux, « Représenter, délibérer ou gouverner ? Les assises politiques fragiles de la démocratie participative de quartier », in L. Blondiaux, G. Marcou et F. Rangeon (dir.), La démocratie locale. Représentation, participation et espace public, PUF, 1999

L. Sanders, « Against Deliberation », Political Theory, 25, 1997. Cf. également Y. Sintomer, La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Weber et Habermas. La Découverte, 1999

H. Pitkin, The Concept of Representation, University of California Press, 1967

C. Neveu, « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité », Les Annales de la recherche urbaine, 89, 2001

I. Bianco, « Les jurys citoyens en Espagne : vers un nouveau modèle de démocratie locale ? », pp.132-137 ; cf. également, M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe, Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Seuil, 2001

Dominique Schnapper « qu'est ce que la citoyenneté ? », Gallimard, 2000)

Will Kymlicka, « Le mythe de la citoyenneté internationale », In Critique internationale 2004/2 (no 23)

Lorrain D., 2004, « Les pilotes invisibles de l'action publique. Le désarroi du politique ? », in Lascoumes P. et Le Galès P. (dir.), Gouverner par les instruments, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques

Marion Carrel, « La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne », in Informations sociales 2013/5 (n° 179)

Jean-Marie Montel, « Le carrefour des institutions : L'éducation à la citoyenneté », Projet 2003/4 (n° 276)

Loïc Blondiaux, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », Mouvements 2001/5 (no18), La découverte

Eric Dacheux, « Les trois dimensions de l'espace public », in Recherches en communication N°28/2008

Peter Dahlgren, extrait de l'introduction à l'ouvrage collectif,

Communicating Citizenship : journalism and the Public Sphere to the New Media Age, édité par Peter Dahlgren et Colin Sparks, London, Routledge, 1991

Fabien Granjon, Josiane Jouët et Thierry Vedel, « Présentation », Réseaux 2011/6(n°170)

SAUVAGEAU, Florian, « Convergence, concentration et diversité des médias : mythes et réalités » L'Annuaire du Québec 2004, Fides, Montréal

- GINGRAS, Anne-Marie, « Espace public et pratiques journalistiques », Actes du séminaire tenu à Québec le 1er novembre 2002 par le Centre d'études sur les médias et Conseil de presse du Québec
- MILNER, Henry, « La compétence civique. Comment les citoyens contribuent au bon fonctionnement de la démocratie », Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2004
- BASTIEN, F., NEVEU, E., (sous la dir.) « Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques, des débats publics contemporains », Presses universitaires de Rennes, 1999
- MIEGE, B., « La pensée communicationnelle », Presses universitaires de Grenoble, 1995
- MOUCHON, J., « La politique sous l'influence des medias », L'Harmattan, 1998
- QUERE, L., «La télévision règle-t-elle vraiment l'espace public?», in J.-P. Esquenazi (sous la dir.) La communication de l'information, L'Harmattan, 1997
- SIMONIN, J., (sous la dir.) « Medias et espace régional », Etudes de Communication 17, Université de Lille3, 1995
- TASSIN, E., « Espace commun ou espace public? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », Hermès 10, 1991
- WOLFF, E., « Ecran et culture de pauvreté », Réseaux 92-93, 1999
- WOLTON, D., « Penser la communication », Flammarion, 1997
- E. Katz et D. Dayan, 1996, « La télévision cérémonielle », Paris, PUF (traduit de : 1992, Media Events, Cambridge, Harvard University Press)
- BOUQUILLION P., COMBÈS Y, « Les industries de la culture et de la communication en mutation », Paris, L'Harmattan (2007)

- CUTAJAR M., « Les courtiers en information », Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Lumière Lyon 2 (1997)
- FLICHY, P. « Internet et le débat démocratique », Réseaux, n° 150, (2008)
- MIÈGE B., « Les industries du contenu face à l'ordre informationnel », Grenoble, PUG, (2000)
- MIÈGE B.), « La société conquise par la communication ». Tome III : « Les Tic entre innovation technique et ancrage social », Grenoble, PUG, (2007 MOEGLIN P., « Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle », Grenoble, PUG, (2005).
- Hamidi (C.), « La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier », Paris, Economica, 2010
- Eliasoph (N.) « L'évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne », Paris, Economica, 2010
- Braconnier (C.), Dormagen (J.-Y.), « La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire », Paris, Gallimard, 2007
- Neveu (C.), « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », Revue européennes des migrations internationales, 3, 2004
- Berstein (S.), Rudelle (O.), dir., « Le modèle républicain », Paris, PUF, 1992